

HONORAIRES SUR PRESTATIONS CONCERNANT L'IMMOBILIER D'HABITATION

Honoraires de négociation à la charge du Vendeur

0 € à 50 000 €	15 % TTC
50 001 € à 100 000 €	10 % TTC
100 001 € à 150 000 €	9 % TTC
150 001 € à 200 000 €	8 % TTC
Au delà de 200 000 €	7 % TTC
Estimation maison non confiée à la vente	150 € TTC
Estimation maison confiée à la vente	GRATUITE

HONORAIRES LOCATIONS VIDES

Honoraires de location ** (sur loyer net de charges annuel) Etat des lieux et rédaction de bail inclus	17 % TTC
---	----------

*** Honoraires partagés par moitié entre bailleur et locataire, dans le cadre de la loi du 06.07.1989*